



ASSOCIATION GASCOGNE SANS POIDS LOURDS

Madame Carole DELGA
Présidente de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée
Hôtel de Région de Toulouse
22, boulevard du Maréchal Juin

31406 TOULOUSE Cedex 9

Nogaro, le 24 novembre 2022

Madame la Présidente,

Notre association Gascogne Sans Poids Lourds (GSPL) créée en 2018 a engagé une action pour interdire la circulation des poids lourds en transit sur la D931 et D924 qui occasionne de multiples désagréments aux communes gersoises qu'ils traversent (sécurité, pollution, nuisances sonores).

Nous avons obtenu en janvier 2021 du Conseil Départemental du Gers, un arrêté d'interdiction de circulation des poids lourds. Il s'avère que l'alinéa 2 de l'article 1 de cet arrêté définit que la notion de transit s'entend pour le département du Gers **et des départements limitrophes**. Il s'agit donc d'un arrêté « passoire ».

Depuis le 6 février 2022, nous avons adressé 4 courriers au Président du Conseil Départemental du Gers, lui demandant de nous recevoir. Après plusieurs relances un rendez-vous avait été fixé en avril rendez-vous reporté plusieurs fois et finalement annulé à la dernière minute sans aucune autre proposition. Un ultime courrier a été adressé le 22 octobre dernier, sans réponse à ce jour (courrier joint). Par ce courrier nous réitérons notre demande pour avoir le résultat de l'étude d'impact sur la qualité de l'air réalisée en décembre 2019 et janvier 2020, ainsi que le résultat de comptages.

Nous avons donc rédigé une pétition (jointe) pour appuyer notre démarche. Cette pétition a recueilli plus de 500 signatures à ce jour.

Nous savons votre implication active dans la vie de notre région, notamment en ce qui concerne la qualité de l'air et votre soutien pour un fret par rail. C'est la raison pour laquelle nous vous adressons ce courrier afin d'avoir votre soutien dans notre combat.

.../...

Nous vous serions très reconnaissants dans cette optique si vous acceptiez d'organiser un rendez-vous avec le Président du Conseil Départemental du Gers, vous-même et des membres de notre association.

Nous espérons que ce courrier recevra de votre part un accueil favorable et permettra d'obtenir votre soutien dans notre lutte.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Bureau GSPL

Conseillers Médias et Communication

Edith GOUDIER



Michel COULARDEAU



P.J. : Lettre au Président du Conseil Départemental du Gers
Texte de la pétition